

CONSEIL DE DIRECTION**PROCES-VERBAL****de la séance du 9 février 2010****Présents**

Erhard FRIEDBERG, Laurent GERMAIN, François HEILBRONN, Bruno MAQUART, Maxime SAADA.

Arnaud BONTEMPS, Eve ROBERT, Alejandra CHAPA, Andreea MINEA, Henry SIMONIN, Diego MELCHIOR.

Ahmed BEKKOUCHE, Margarete STURM-FOUCAULT, Myriam DUBOIS-MONKACHI.

Marie-Louise ANTONI, Jean-Emmanuel COMBES, Michel PEBEREAU, Jean-François SIRINELLI.

Absents ou excusés

Emmanuel GOLDSTEIN (procuration à François HEILBRONN), Christian LEQUESNE (procuration à Jean-Emmanuel COMBES), François RACHLINE (procuration à Michel PEBEREAU).

Hadrien CLOUET (procuration à Arnaud BONTEMPS), Eglantine LEROI (procuration à Henry SIMONIN).

Jean-Claude CASANOVA (procuration à Michel PEBEREAU), Jean-Paul FITOUSSI (procuration à Michel PEBEREAU), Marie-Pierre de la GONTRIE, Jean-François VERDIER (remplaçant de Paul PENY), Anousheh KARVAR (remplaçante d' Annie THOMAS).

Nadia MARIK, Jean-Baptiste GOULARD, Julien PALOMO.

Assistaient à la réunion

Richard DESCOINGS	directeur,
Hervé CRÈS	directeur adjoint, directeur des études et de la scolarité,
Francis VERILLAUD	directeur des affaires internationales et des échanges,
Cyril DELHAY	directeur de la communication,
Isabelle BOSSARD	chargée de mission auprès d'Hervé Crès,
Patrick Le GALES	responsable scientifique du master STU,
Brigitte FOUILLAND	responsable pédagogique du master STU,
Richard COLLINS	responsable du département des langues,
Nelly ANTOINE	représentante du recteur,
Dolly CARENE	assistante d'Hervé Crès.

- | | | |
|------|---|-------|
| I. | Point d'étape sur le master «Stratégies Territoriales et Urbaines» et création d'un master en langue anglaise : «Governing the Large Metropolis». | p.2 |
| II. | M.P.A (Master of Public Affairs) : point d'étape. | p. 6 |
| III. | Point sur l'enseignement des langues et la réforme de l'enseignement de l'anglais. | p. 7 |
| IV. | Information sur les nouveaux partenariats internationaux | p.11 |
| V. | Adoption du procès-verbal provisoire de la séance du 18 janvier 2010. | p. 12 |
| VI. | Echange d'informations sur des questions diverses. | p. 12 |

CONSEIL DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE DU 9 FEVRIER 2010

La séance est ouverte à 8h30 par Michel PEBEREAU. Sont précisées les délégations, sachant qu'une sera annulée (3 délégations ont été données à Michel PEBEREAU). Richard DESCOINGS explique sa posture raide par l'apparition d'un torticolis.

I. Point d'étape sur le master « Stratégies territoriales et urbaines » et création d'un master en langue anglaise : « Governing the Large Metropolis ».

a) Exposé

Patrick LE GALES rappelle les origines de ce master STU, ce qu'il est devenu en 5 ans, avant de présenter le nouveau projet de master qui s'appelle « Governing the Large Metropolis » et qui sera un nouveau master en anglais et non pas une version anglaise du master existant. Ce master STU est né il y a 5 ans. Nadia Marik lui avait demandé de créer une majeure ville à l'époque où Sciences Po commençait à se spécialiser. Lorsque la création des masters professionnels a été proposée à Sciences Po, l'équipe d'enseignants était allée voir Richard DESCOINGS pour lui proposer la création de ce nouveau master, qui partait de l'idée que le monde du pouvoir local en France, notamment les gestions des villes et des régions, était en train d'évoluer très fortement en terme de métiers. Patrick LE GALES précise qu'il y existe surtout des professions de juristes d'un côté, de spécialistes d'identité locale et puis des géographes et des urbanistes d'un autre côté. Il ajoute que nous voyons se développer tout un ensemble de métiers plutôt en terme de gouvernance, de politique publique, de pilotage de l'action publique sur les territoires, en relation avec les acteurs associatifs et les acteurs privés. Autrement dit, se développent des logiques de politique publique sur ces territoires et de gouvernance, beaucoup plus que des logiques purement de droit public qui constituaient la majorité des formations à l'époque et, donc, dans tout un ensemble d'organisations, d'urbanismes, offices HLM, consultants, promoteurs immobiliers qui avaient pris des ingénieurs, des gens dans le commerce. Il y avait besoin de gens qui travaillent de façon plus stratégique sur ces territoires et qui aient des compétences de droit, d'économie, de sociologie, parce que gouverner des populations qui protestent souvent pour des projets dans les villes, c'est un point important, avec un accent mis sur les politiques publiques comparées en France et en Europe.

Il est parti de cette idée pour constituer une équipe de professionnels avec une base d'enseignants de Sciences Po. Ils ont démarré avec 12 étudiants la première année, et puis aujourd'hui, probablement une centaine d'étudiants va arriver en début d'inscription l'année prochaine. Il y a eu une montée en puissance pendant 5 ans de ce master sur un projet qui a d'abord comme logique d'avoir un vrai contenu intellectuel. A Sciences Po, on fait de façon sérieuse du droit, de la sociologie, de l'économie, des politiques publiques et l'on travaille sur des textes et sur des contenus intellectuels, on apprend des méthodes, des enquêtes statistiques, de la cartographie, des enquêtes qualitatives et l'on fait de façon très sérieuse tout un ensemble de projets professionnels.

Brigitte FOUILLAND présente le projet dans le master stratégies territoriales et urbaines. Elle est à la fois responsable pédagogique mais aussi enseignante, et ce projet repose sur une imbrication entre cette formation intellectuelle de très haut niveau en sciences sociales et les méthodes professionnelles : dès la première année les étudiants font un projet collectif. Les étudiants arrêtent les cours le jeudi à midi jusqu'au vendredi soir, pendant toute l'année, pour répondre à une commande en vraie grandeur, d'un bureau d'études, d'un cabinet de consultants, d'une collectivité, d'une société de promotion.

C'est un peu un pari puisque les étudiants arrivent juste en master. Mais l'expérience, le savoir-faire acquis au fur et à mesure de ces années montrent que cette imbrication entre la formation professionnelle immédiate, dès l'arrivée au master, et les cours de très haut niveau fonctionnent très bien. Cela permet aux étudiants, en deuxième année, de continuer de la même façon avec une articulation entre la suite des ces cours de plus en plus approfondis en sciences sociales, économie, politique publique et les ateliers professionnels animés par des professionnels. Les étudiants peuvent ensuite, dans la mesure où il y a un choix, se spécialiser et choisir leur voie précise. Elle ajoute qu'elle pense que depuis 5 ans ce projet apporte satisfaction aux étudiants et amène à de bons résultats sur le marché du travail, précisant qu'elle reviendra sur ce point un peu plus tard.

Patrick LE GALES s'arrête sur un point de réussite dans ce projet : une équipe d'enseignants s'est mobilisée, des professionnels, des tuteurs de projets et maintenant les professionnels viennent. Il y a plus d'offres de stages que de stages, les étudiants se placent bien sur le marché du travail, assez largement même en 2009, et donc il y a vraiment une équipe. Il insiste sur le point que ce qui est offert est une formation qui fait monter les étudiants du niveau 1 au niveau 2, les pousse en terme de statistiques, en terme d'analyse des politiques publiques et leur fait faire tout un ensemble de travaux. Il ajoute que ce qui est intéressant c'est qu'ils arrivent souvent avec une vision du monde qui est « je veux travailler avec un promoteur » ou bien « je veux sauver le monde avec la politique de la ville » et 2 ans plus tard ils font totalement autre chose parce qu'ils ont découvert l'économie urbaine, ils ont découvert les sociétés HLM, les Stratégies Régionales, et ils font tout à fait un ensemble d'autres choses et on les place dans des choses extrêmement différentes. Ils vont travailler à la RATP, dans des banques, ils vont faire de la politique dans un cabinet de Président de Région et ils varient ensuite dans leur carrière. Ceci constitue les résultats du programme. On continue sur STU avec ce projet qui est que les marchés du travail ne sont pas totalement internationaux, c'est un marché du travail français pour l'essentiel et de plus en plus européen. STU prépare des gens pour le marché du travail en France et de plus en plus en Europe puisque de plus en plus de cours, de stages, se font au niveau européen. Il précise que l'on continue ce master STU et entend proposer un deuxième master aujourd'hui, en anglais, qui est une des propositions de Sciences Po, à savoir, multiplier l'offre de qualité de masters en anglais au niveau international, cela pour 3 raisons.

La première raison est que certains étudiants de STU sont allés travailler ailleurs qu'en Europe. Des étudiants, à partir de leur bagage STU, sont partis travailler à Sydney, à la Nouvelle-Orléans, à São Paulo, et se sont placés dans des agences d'urbanisme, des agences de développement avec ces compétences apportées par le master STU. Sa deuxième remarque est qu'il existe une demande d'un ensemble d'étudiants du premier cycle délocalisé ou de l'extérieur disant qu'ils aimeraient travailler sur les mêmes approches à l'échelle internationale, sur des grandes villes au-delà de l'Europe. Il invoque une troisième raison qui est une raison intellectuelle. Parallèlement à ce master STU il y a eu le développement à Sciences Po d'un programme villes de recherche inter-laboratoires, valorisé par les programmes lancés par Bruno LATOUR il y a un an et qui rassemble des chercheurs du centre de sociologie d'organisation, du CERI, du centre d'études européennes. Les chercheurs de ces 3 laboratoires développent tout un ensemble de recherches et de questions qui sont intéressantes aujourd'hui, dont celle de savoir comment on gouverne et on pilote les très grandes villes mondiales de plus de 8 millions d'habitants. Cette question n'est pas secondaire, elle intéresse évidemment les pouvoirs publics, les programmeurs nationaux, et beaucoup de grandes entreprises qui disent qu'il est dommage que Sciences Po ne puisse pas participer à cela.

Pour Patrick LE GALES, ces 3 éléments-là existent sur le marché du travail où on voit la même évolution que ce qu'on a vu en France et en Europe, à savoir la volonté dans ces très grandes villes d'avoir des spécialistes de politique publique au sens large du terme, qui travaillent avec des acteurs publics, privés et associatifs et qui prennent au sérieux cette dimension de comment on travaille sur le politique. Un des problèmes de SUEZ et VEOLIA est de recruter des gens qui puissent à la fois négocier avec les habitants, comprendre la politique, et être capables de penser stratégiquement sur le territoire. C'est à partir de cette idée de programme intellectuel, et de transformations des grandes villes et du marché du travail, qu'il a été décidé de mobiliser les ressources accumulées en terme de recherches, avec une équipe basée à Sciences Po pour monter un master qui s'appellerait Governing the Large Metropolis, entièrement en anglais sur les questions de gouvernance et de gouvernement des très grandes villes mondiales.

Il ajoute que lorsqu'on regarde sur le marché international, il existe des personnes spécialisées sur ces questions, énormément de géographes du développement qui font du bon travail, qui connaissent bien les questions mais qui n'ont pas une vision stratégique, politique, de gouvernement, de gouvernance ou d'économie urbaine. Ou bien il y a des spécialistes d'area studies qui vont très bien connaître une ville à partir de leurs grandes connaissances sur ce domaine-là. Enfin, les spécialistes de l'urbain font de l'urbanisme opérationnel qui n'est pas du tout la même chose.

Donc à partir de ces prémisses, s'est constituée une équipe pour analyser les sociétés urbaines, s'occuper de développement économique et réfléchir sur les questions de pilotage des grandes agglomérations. Il y a un ensemble de chercheurs qui travaillent sur les grandes villes mondiales, il y a une équipe d'enseignants basée à Sciences Po, et vont être mobilisés ensuite des professionnels et des chercheurs plus spécialisés en fonction des besoins, notamment Michael Storper, qui enseigne à Sciences Po, qui est au MPA, et qui est un des très grands spécialistes mondiaux sur ces questions de développement des villes. La question est assez simple, on retrouve les questions de transformation du rôle des états, d'articulation publique et privée, de gouvernance à différents niveaux et de nouveaux

mécanismes de gestion publique, de régulation des conflits et d'articulation de différentes priorités. En articulant ce nouveau master avec le programme libre de recherche qui va de plus en plus travailler sur la gouvernance des grandes villes mondiales, il y a donc d'un côté la recherche qui va dans ce sens, articulée autour de ce programme, et d'autre part l'idée d'avoir les étudiants.

Brigitte FOUILLAND intervient sur la question de savoir à qui s'adresse ce programme et se veut bien claire sur ce point. Cette formation est une première formation, une formation initiale, pas une formation continue donc ce programme s'adresse aux élèves du collège de Sciences Po, sortant du collège de Sciences Po, aux étudiants internationaux ayant un niveau L3 et qui vont donc postuler et aussi aux étudiants qui veulent venir en procédure d'admission à Sciences Po, à partir donc du master. Donc, il s'agit bien d'une formation initiale. Toutefois, elle précise qu'il est probable que soient reçus quelques dossiers d'étudiants avec une courte expérience professionnelle, dossiers qui seront acceptés mais le but du master *Governing the Large Metropolis* est d'être une formation initiale.

Patrick LE GALES reprend sur les perspectives professionnelles. On retrouve les métiers en général de ces domaines du territoire et de l'urbain c'est-à-dire travailler dans des organisations internationales, dans les grandes firmes de service public, dans les ONG qui jouent un rôle très important maintenant dans tout un ensemble de grandes villes, les agences de planification urbaine et de développement économique, les promoteurs et développeurs privés et les consultants internationaux. Les fondements de la formation sont habituels : faire un apprentissage très rigoureux sur les méthodes. Il souhaite apporter une précision : au début les étudiants disaient « c'est bien on va travailler sur les questions urbaines, il n'y aura pas de chiffres », mais c'est une grave erreur. Il estime l'économie urbaine ou statistique plutôt solide, comme contenu académique d'assez haut niveau dans la mesure où l'idée est vraiment de les former intellectuellement à haut niveau. De plus, il ajoute vouloir former les étudiants par l'expérience de professionnels internationaux qui viendront travailler dans différents cours et différents types d'ateliers.

La formation se fera essentiellement à Sciences Po pendant 3 semestres avec des cours, des ateliers, des séminaires, des projets collectifs, toute l'ingénierie développée en STU. Cette ingénierie de formation des étudiants sera reprise pour ce nouveau master, la différence étant qu'au semestre 4 les étudiants auront évidemment un semestre hors les murs : ils feront soit un stage soit des études pour des bureaux d'études. Est étudiée la possibilité, parce que beaucoup d'organisations internationales demandent aujourd'hui une thèse, de discuter avec l'école doctorale et Francis VERILLAUD pour les 2 ou 3 étudiants par an sélectionnés dans STU et qui souhaiteront peut-être faire une thèse. Un travail systématique est engagé avec 8 universités partenaires qui accueilleront nos étudiants pour 6 mois. Aujourd'hui, se négocient des accords de principe avec Shanghai, avec Tokyo, avec New Delhi, avec Chicago et New York, São Paulo, Rio, Cape Town, tout cela doit être mis maintenant sur le papier précisément avec Francis VERILLAUD et son équipe. Patrick LE GALES ajoute que des accords vont être travaillés sur Djakarta, sur Le Caire et pour progressivement ouvrir sur une partie des 10 ou 20 plus grandes villes mondiales. L'idée est de mettre à disposition des étudiants, un réseau sur place, qui serve pour les stages, pour les tutorats de projets, pour les projets collectifs, éventuellement pour des études ou pour des thèses et d'avoir cet environnement de professionnels et d'intellectuels créé autour de STU.

Michel PEBEREAU trouve le projet très clair et invite le Conseil à en délibérer, ajoutant que celui-ci devra ensuite se prononcer sur deux projets de résolution qui viennent d'être distribués et qui créent d'une part le master et qui d'autre part, prévoient qu'il convient de disposer d'un niveau de maîtrise de l'anglais déterminé pour y accéder.

b) Questions et observations

Maxime SAADA souhaite savoir si des offres comparables sont proposées à l'étranger et s'étonne que ce sujet ne soit pas traité.

Henry SIMONIN veut d'abord parler au nom du MET Sciences Po, en expliquant qu'il résulte de la fusion entre UNI pour Sciences Po et Nouvelle Donne. Le MET Sciences Po reconnaît la légitimité du master *Stratégies Territoriales Urbaines* puisqu'il permet de former les leaders de demain afin de combattre l'insécurité urbaine dans l'optique identitaire et les problèmes environnementaux dans les villes. En ce qui concerne le projet de master *Governing the Large Metropolis* le MET Sciences Po soutient cette initiative mais aurait préféré qu'il soit une filière au sein même du master *Stratégies Territoriales et Urbaines*. Etant donné que ce projet repose « sur des enseignements d'excellence en politique urbaine d'économie de la Ville et du territoire, sociologie urbaine et droit de la Ville » c'est-à-dire des enseignements déjà proposés par le master *Stratégies Territoriales et Urbaines*, il serait plus

judicieux de l'intégrer dans ce master pour éviter de créer des masters un peu trop spécialisés, entravant de manière relative l'insertion professionnelle des étudiants briguant surtout ce master.

Jean-Emmanuel COMBES demande s'il est possible, sans influencer sur la décision de créer un nouveau master, d'avoir une idée des employeurs référents pour le STU de façon à pouvoir commencer à se faire une carte d'efficacité de ce master.

Eve ROBERT commence par souligner la grande qualité du master et souhaite apporter son témoignage. Il y a une grande qualité autour des méthodes pédagogiques, notamment dans le master présenté. Il y a la création d'un short term qui permet d'accueillir des professeurs internationaux. Cela fait partie des évolutions pédagogiques qui lui paraissent positives et qu'elle aimerait voir étendues autant que ce master aujourd'hui à Sciences Po. Ce master répond à une très forte demande des étudiants. Eve ROBERT a deux questions.

La première sur le recrutement ; l'équipe actuelle du master peine un petit peu à faire face à l'augmentation forte du nombre d'étudiants STU et elle veut savoir si des recrutements étaient prévus pour l'année prochaine, avec l'appel à de nouveaux étudiants. Sa deuxième remarque est qu'elle voudrait avoir l'assurance que ce master ne sera pas sélectif pour les étudiants issus du premier cycle. Aussi quand le document parle d'une quarantaine d'étudiants, s'agit-il d'un ordre de grandeur ou d'un objectif. La question du niveau d'anglais lui paraît inquiétante et l'UNEF ne pense pas qu'il faille que les étudiants issus du premier cycle justifient d'un niveau C1, en particulier l'IELTS et le TOEFL qui sont des certifications payantes. Un étudiant qu'on envoie à l'étranger dans des universités anglophones, avec un niveau inférieur au niveau C1 en anglais, s'en sort parfaitement bien et arrive à suivre les cours. Ce qui nous semble devoir primer c'est la motivation des étudiants, leur intérêt pour le master et leur sens des responsabilités : un étudiant pas du tout anglophone ne choisirait pas un master en anglais. Pour ces raisons, l'UNEF s'oppose au niveau C1 comme condition à l'entrée dans ce master et aimerait bien que le vote soit séparé sur les 2 articles de la résolution, comme cela a été fait en commission paritaire.

Diego MELCHIOR tient d'abord à s'excuser pour son retard. Il demande pourquoi la formation est initiale au lieu de continue et aussi demande le pourquoi d'une barrière C1 concernant le niveau d'anglais.

Brigitte FOUILLAND répond que les recruteurs, en Stratégies Territoriales et Urbaines, sont assez variés puisque les parcours des étudiants les amènent finalement à arriver sur le marché du travail avec des goûts et des choix diversifiés. Pour autant, elle pense qu'on peut assez bien les spécifier. Pour une part, les étudiants travaillent dans des collectivités territoriales ou des établissements publics d'intercommunalité. Pour une autre part, les recruteurs sont des recruteurs qui sont des promoteurs, des développeurs dans lesquels les étudiants se placent assez facilement. En troisième lieu une bonne partie des étudiants trouvent des emplois dans des bureaux d'études ou des cabinets de consultants qui en réalité travaillent souvent sur commande de collectivités territoriales ou de sociétés. Mais une part d'entre eux travaillent dans des bureaux d'études ou des cabinets de consultants et une autre part d'entre eux travaillent dans des organismes du public, parapublic, qui sont des organismes qui peuvent être des organismes internationaux, des organismes de recherche, des grosses associations, et puis enfin une partie d'entre eux travaillent dans des sociétés de service public de transport (RATP) ou alors des sociétés de distribution d'eau ou d'électricité (ERDF) que ce soit encore une fois en France ou dans des pays européens voire à l'étranger. Elle demande si sa réponse convient.

Richard DESCOINGS estime important le sujet du niveau de langue. Il estime qu'on peut tout dire, y compris que l'on n'a pas besoin de parler anglais pour suivre un programme en anglais. Mais selon lui ça n'appelle pas beaucoup de discussion. Au nom de la Direction il dit penser que pour suivre un programme en anglais il faut parler anglais, ajoutant que cette position, sans doute un peu simpliste est à indiquer aux étudiants. Il assume totalement cette position que les étudiants entrant dans un programme anglais parlent anglais, de la même manière d'ailleurs que les étudiants qui partent en troisième année d'université où l'on parle anglais doivent attester d'un certain niveau. Pour Richard DESCOINGS, voilà donc pourquoi ce master est en formation initiale et pas en formation continue, parce qu'il est ouvert à des jeunes en cours de formation initiale et pas à des personnes qui sont déjà dans la vie professionnelle. Il ajoute ne pas voir en quoi le fait d'avoir une filière en anglais à côté d'une filière en français viendrait appauvrir les capacités de débouchés professionnels, il pense au contraire que cela ne peut que les ouvrir.

Michel PEBEREAU propose de passer au vote des deux articles séparément, comme le souhaite Eve ROBERT.

Le premier article est voté à l'unanimité, le second fait apparaître 3 votes contre, 1 abstention et 20 voix pour. Le projet de résolution est donc adopté.

II. M.P.A. (Master of Public Affairs): point d'étape.

a) Exposé

Erhard FRIEDBERG remercie le Conseil de lui donner l'occasion de faire ce point d'étape, rappelant que le MPA est un peu unique dans le paysage de Sciences Po. Créé en 2005, il a été le premier programme en anglais créé à Sciences Po, il est entièrement enseigné en anglais, c'est un programme en deux ans qui exige au moins deux années de vraie expérience professionnelle. Erhard FRIEDBERG précise que le programme est aussi ouvert à des candidatures exceptionnelles de très jeunes candidats, mais la règle générale fait que les étudiants de ce programme ont un âge moyen de 28 ans. Ils viennent du monde entier et c'est une autre caractéristique que les étudiants français sont en minorité, minorité en accroissement mais qui constitue pour le moment 10% de la dernière promotion. C'est le pourcentage le plus élevé atteint. Pour le reste, les étudiants viennent des 5 continents, un quart à peu près de l'Amérique du Nord, entre 35 et 40% d'Asie, d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine. Le MPA fonctionne dans un réseau qui s'appelle le Global Public Policy Network, que Science Po a contribué à fonder avec LSE et SIPA de Columbia et auquel appartient aussi LEE KUAN YEW SCHOOL de Singapour. A aussi été informellement incluse une nouvelle institution allemande créée en même temps que le MPA à Berlin, la HERTIE SCHOOL OF GOVERNANCE.

Trois ou quatre idées ont guidé le MPA. La première, c'est qu'il s'agit de Public Affairs, de affaires publiques et non pas d'administration publique ou de politiques publiques, ce qui est signifié que les affaires publiques ne concernent pas que le secteur public. Le public cible est un ensemble de Policy Makers qui travaille dans le secteur non gouvernemental, dans les organisations internationales, dans les grandes entreprises, qui ont à gérer l'interface importante avec les pouvoirs publics et naturellement ne sont pas refusés les gens qui travaillent dans l'administration. Mais la cible n'est pas l'administration publique, c'est un milieu de Decision Makers qui dépasse le secteur public. Le deuxième principe est de fournir aux étudiants une formation interdisciplinaire fondée sur les sciences sociales donc un contenu fort en méthode et en sciences sociales et en économie. Erhard FRIEDBERG insiste sur le fait que la barre est très haute et qu'il faut atteindre un niveau d'excellence en économie macro et micro, mais aussi en sciences politiques et en sociologie, notamment la sociologie qu'il appelle la sociologie de l'action. La troisième idée est que cette formation théorique très importante n'est pas contradictoire avec une formation au service de la pratique. Dans le domaine du Policy Making, un des grands problèmes des formations est de trop former au Policy design et pas assez à la mise en œuvre. La préoccupation du MPA est de former les étudiants au souci de la mise en œuvre, pour qu'ils puissent se rendre compte ce que deviennent leurs plans à l'épreuve du terrain. Il s'agit alors d'organiser le plus possible des aller-retour entre le terrain et leurs études. D'abord par un Study Trip. Tous les ans, un voyage d'études pour l'ensemble de la première année est organisé, de telle manière que cela devienne une vraie enquête de terrain dans des domaines de politique publique à travers le monde. Ensuite par le stage d'été entre les 2 années, conçu comme une mission d'études dans laquelle les étudiants peuvent se rendre compte de ce que deviennent les initiatives, les doctrines, sur le terrain. Enfin par un troisième élément fondamental pour cette orientation : le Capstone. Les étudiants travaillent sur un projet professionnel, le Capstone, pour un client pendant toute la deuxième année. Un tiers de leur note de 2^{ème} année provient de ce Capstone. Les étudiants choisissent leur Capstones en début d'année et ils doivent mener à bien une étude jusqu'à un livrable qu'ils doivent présenter à leur client et qu'ils présenteront aussi à leurs camarades en fin d'année.

Pour Erhard FRIEDBERG, le master a trouvé sa place, il a augmenté ses recrutements d'une manière considérable entre 2005 et 2009, les recrutements des présents ont augmenté, les candidatures réelles ont doublé, sans parler des candidatures non terminées. Le recrutement fonctionne, le bilan pour le recrutement de la cinquième cohorte se présente bien et les taux d'augmentation prévus sont tenus.

La distribution par genre est parfaitement égalitaire. Les origines géographiques : cette année, 30% viennent d'Asie, 29 d'Amérique du Nord, 18 d'Europe, 12 d'Afrique et du Moyen-Orient et 12 d'Amérique latine. Il y aura une vingtaine de nationalités représentées chaque année au MPA. Avec des profils qui sont très diversifiés. Les profils professionnels : 48% proviennent du secteur privé, 30% du secteur public, et 20% des secteurs non gouvernementaux, des non-profits, 2% des organisations internationales. Et en ce qui concerne les profils académiques, les étudiants ont au minimum un bachelor, très souvent un master. 50% viennent des sciences sociales. Il y a des ingénieurs, des gens qui viennent des business schools, quelques étudiants de droit, une très grande diversité, une gageure pour la première année où il faut unifier, homogénéiser cette diversité. En ce qui concerne les emplois, ce sont les statistiques pour 2007 et 2008, l'enquête pour 2009 est en cours. Actuellement, 83 des

étudiants de 2007 et de 2008 sont dans un emploi à plein temps. Parmi eux, 7% sont volontairement dans des thèses, il n'y a donc pas de problème pour placer les étudiants. En ce qui concerne les revenus bruts annuels, il faut tenir compte du fait qu'il peut s'agir du Mexique, de la Chine et donc, cela explique les 35% d'étudiants en dessous de 24000 € de revenus annuels. Mais il y a aussi la moitié des étudiants qui commencent à travailler dans la zone au-dessus de 36000 €. Le réseau commence à se mettre en place, un grand nombre d'étudiants, au moins dans un premier temps reste en Europe, plus que leur pourcentage d'origine géographique, 50%, mais cela risque de diminuer avec le temps. En ce qui concerne les secteurs d'emploi, Erhard FRIEDBERG est très content de pouvoir dire que le MPA a réussi à ne pas simplement produire des gens pour le secteur public, qui représentent 40%, le secteur privé 30 et les organisations et non-profit 22.

Le point d'étape est donné satisfaisant, ce qui reste à faire est de consolider le palier de développement atteint. Le MPA compte recruter environ 50 étudiants par an, cela veut dire en admettre autour de 90, ce qui signifie un devoir d'élargissement de notre recrutement de 250 à 300 candidats au minimum. Il souhaite approfondir et diversifier le curriculum, développer l'enseignement de l'histoire dans le master car il manque une perspective historique. Il souhaite rappeler que la scolarité est organisée de manière à pouvoir permettre aux étudiants de passer une 2^{de} année dans les 4 autres institutions qui forment le GPPN. Au cours de leur première année, les étudiants peuvent poser leur candidature soit pour aller à Columbia, soit à Singapour, soit à Londres soit à Berlin, et c'est à ces institutions de sélectionner les candidats qu'ils prendront. Régulièrement, un tiers des étudiants de 2^{ème} année viennent en double-diplôme des autres institutions et un tiers de notre promotion de première année est renvoyé vers elles. La première année est homogénéisée avec les autres institutions, et la 2^{ème} année se structure en fait en concentrations, les étudiants doivent choisir une concentration, 5 sont offertes, 6 peut-être à la rentrée prochaine et ce nombre est certainement appelé à croître encore un peu. Naturellement cherchent à se mettre en place de nouveaux partenariats en terme de convention de double-diplômes. Il existe des pourparlers avancés avec l'université de Tokyo et avec l'université de Tsinghua. Il existe aussi des accords d'échange avec l'université de Tokyo, de Renmin et Tsinghua à Beijing et un projet de développement avec Mexico est en cours, Mexico où a eu lieu une partie du study trip de cette année. Des prolongements du MPA en formation continue sont en développement avec la fondation pour l'avancement des sciences de Koweït, et Erhard FRIEDBERG espère bien que d'autres développements pourront se faire, notamment avec l'université de Tudan de Shanghai. La formation initiale comporte en effet des synergies tout à fait évidentes en terme de formation continue.

b) Questions et observations

Bruno MAQUART a une question sur les profils entrants et les profils sortants. En regardant les camemberts colorés, 48% d'entrants sont issus du secteur privé, et il en sort moins. Est-ce que le profil type des étudiants est celui du non-lucratif au sens salarié du terme ? Donc, y a-t-il une partie des étudiants issus du secteur privé qui passe dans le secteur non lucratif, ou est-ce que le profil des étudiants est beaucoup plus varié ?

Pour Erhard FRIEDBERG, la réponse est simple. Il y a un certain nombre de profils de consultants, qui au bout de quelques années en ont assez du conseil et veulent aller dans des emplois « bien commun ». Cette migration-là existe. Il y a quelques cas rares où des gens du secteur public vont vers le secteur privé mais ce n'est pas la règle. Ce que le MPA cherche à faire c'est d'établir peu à peu la légitimité d'une formation affaires publiques pour le privé. Il y a suffisamment de métiers, de points de contact entre les très grandes entreprises et la puissance publique pour que la connaissance de l'univers des affaires publiques soit un atout, même dans le secteur privé. Le contact pris par l'INSEAD pour établir un double diplôme avec le MPA est la preuve que ce raisonnement tient et tiendra encore plus selon la conjoncture actuelle.

III. Point sur l'enseignement des langues et la réforme de l'enseignement de l'anglais.

a) Exposé

Hervé CRES, en préambule, souhaite rappeler au Conseil l'effort considérable et inégalé que Sciences Po déploie pour l'enseignement des langues en général. Quelques chiffres : près de 20 langues étrangères enseignées sur l'ensemble des campus, près de 500 conférences de méthodes déployées chaque semestre, tout cela effectivement pour donner aux étudiants des aptitudes à se mouvoir à l'issue de leur diplôme, dans des organisations fortement globalisées et dans un environnement multiculturel.

Parmi ces langues, l'anglais est un must, une langue sans la maîtrise de laquelle les étudiants ne peuvent pas être aussi mobiles à l'international qu'ils le souhaiteraient ni ne peuvent s'insérer dans les trajectoires professionnelles auxquelles ils aspirent.

Ce sont ces 2 considérations essentielles : mobilité internationale des étudiants, clé de la stratégie pédagogique et qualité de l'insertion professionnelle qui a amené le Conseil, dans ses délibérations du 27 avril et du 25 mai 2009, à prendre une série de décisions dont il rappelle brièvement en note les deux essentielles, la première est de recentrer les enseignements d'anglais sur la maîtrise des compétences linguistiques, compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite, et de faire en sorte que les étudiants, pour la mobilité internationale, et l'insertion professionnelle, puissent faire valoir qu'ils maîtrisent ces compétences à travers un document qui fasse loi partout dans le monde, d'où le choix de la certification externe. Ce préambule terminé, Hervé CRES entame un point d'étape sur deux éléments essentiels, d'abord ce qui a changé dans les enseignements à sciences po et ensuite, faire un petit bilan des deux expériences de certification externe qui ont été menées depuis l'été. Il ne souhaite pas revenir sur la certification externe qui est la clé de voûte de cette nouvelle stratégie de l'enseignement de l'anglais, simplement est offerte à l'ensemble des étudiants diplômables en 2010 la possibilité de passer gratuitement le test externe IELTS. L'offre d'enseignements a été adaptée aux besoins des étudiants, en déployant au-delà des enseignements en petite classe qui sont des enseignements classiques, la possibilité d'avoir accès à des enseignements sous format numérique dont l'un d'entre eux, le Road to IELTS est assez performant et très apprécié des étudiants. La possibilité a été aussi donnée aux étudiants, et en particulier à ceux qui en ont le plus besoin, d'avoir des tutorats individualisés.

L'idée est d'offrir ces 3 outils d'enseignement aux étudiants, libre à eux en fonction de leurs utilisations et de leurs besoins de les mobiliser. Très important, le taux d'encadrement pédagogique des étudiants a été fortement amélioré, 200 étudiants ont bénéficié du tutorat, c'est un chiffre dont il est souhaitable qu'il augmente à court terme. Il est nécessaire de mobiliser les étudiants pour qu'ils bénéficient de façon plus massive de ce nouveau service pédagogique. A noter une augmentation de 10% des conférences (soit 20 conférences de méthode en anglais programmées) à l'automne 2009 par rapport à l'automne 2008, ce qui a permis d'améliorer le taux d'encadrement en faisant baisser de 18 à 14 le nombre moyen d'étudiants par conférence de méthode. Enfin, il a été choisi de baisser les contraintes d'accès aux secondes langues vivantes. Etait exigé auparavant que les étudiants maîtrisent l'anglais au niveau C1 pour pouvoir investir dans une autre langue, cette exigence a été baissée à B2, donc dès lors qu'ils atteignent le niveau B2 en anglais ils peuvent choisir une seconde langue. Les étudiants en ont profité puisque 40 conférences de méthode supplémentaires ont été créées dans d'autres langues que l'anglais en 2009 à l'automne.

Un petit point de bilan concernant les 2 expériences de certification au cours de l'automne. A donc été offerte à tous les étudiants diplômables en 2010 la possibilité de passer gratuitement dans les murs de Sciences Po, le test IELTS. C'est le test qui est de loin le meilleur, qui permet véritablement de mieux valider les 4 compétences, et en particulier c'est le seul test pour lequel il y a un entretien individuel avec un examinateur oral. Le 9 janvier, 130 étudiants se sont présentés à ce test et seuls 13 n'ont pas réussi à accéder à ce niveau C1. Plus de 30%, si l'on prend en compte les équivalences, ont accédé à un niveau expert qu'ils garderont toute leur vie. Hervé CRES se dit extrêmement satisfait de ces résultats. Le jury du 23 février aura à examiner le cas des 13 étudiants qui n'ont pas pu accéder à ce niveau et devra prendre une décision éclairée. Enfin dernier point, la troisième année du collège universitaire se passe pour tous intégralement à l'étranger, les étudiants qui aspirent à une mobilité internationale dans les pays anglo-saxons, que ce soit des séjours d'études ou de stages doivent faire montre de leur aptitude à la maîtrise de l'anglais, ils passent donc tous le test IELTS. Il y a eu une session le 21 novembre où 432 candidats se sont présentés et dès le début de leur deuxième année, la presque totalité d'entre eux, soit 97%, maîtrise déjà le niveau B2 du cadre européen de références des langues.

b) Questions et observations

Bruno MAQUART souhaiterait savoir si l'établissement se fixe des objectifs en terme de résultats. Il imagine que l'on serait plus heureux si la catégorie C2 représentait 80% des étudiants ; mais sans aller jusque-là, il voudrait savoir si la Direction estime sensé de se fixer un cap, savoir si sur la période récente il y a une évolution de ces résultats, une stabilité de la situation, ou bien au contraire une dégradation.

Henry SIMONIN dit que le MET Sciences Po n'est pas satisfait de la réforme des langues engagées, dans la mesure où l'absence totale de notations et de critères de niveau a entraîné une perte de repères dans la progression linguistique de chaque étudiant ; c'est pourquoi il demande que chaque étudiant

souhaitant atteindre le niveau supérieur en anglais doit réussir un test équivalent à celui de première année, et par ce test pourra connaître son niveau d'anglais à l'entrée de Sciences Po. Il souhaite aussi que les professeurs des conférences de langue évaluent les progressions des étudiants dans chaque domaine, tant sur la compréhension orale qu'écrite, et l'expression orale et écrite afin que les étudiants sachent quels sont leurs points forts et quelles sont leurs faiblesses. Par ailleurs, le MET Sciences Po n'est pas satisfait des outils numériques proposés, assez coûteux, relativement peu attractifs et pas assez complets. Il regrette le peu de communication autour des tutorats qui ne sont pas, par ailleurs pour tout le monde, en adéquation avec leur agenda particulier. Il souhaite la certification externe gratuite car mondialement reconnue, mais il voudrait savoir quel sera l'avenir de ces 10% d'étudiants qui n'ont pas le niveau d'anglais requis. Enfin, il demande que les cours de langue soient crédités comme tous les autres cours et non pas rétroactivement. Il réclame le droit à une autre langue en tant qu'option au même titre que le latin ou le grec et demande la gratuité des tests externes pour la deuxième année en vue de leur préparation à l'année à l'étranger.

Margarete STURM FOUCAULT a une question concernant les étudiants de 2^{ème} année : pour ceux qui ont passé l'IELTS en novembre dernier, il y a les mêmes résultats. Il serait donc intéressant de pouvoir comparer et d'autre part, il est dommage qu'il y ait peu d'informations sur les résultats de l'autre volet, le business English. Selon elle, il serait intéressant de savoir si cet outil a été beaucoup utilisé par les étudiants et avec quels résultats.

Arnaud BONTEMPS veut juste revenir sur quelques incidents qui ont eu lieu la semaine dernière à propos de l'enseignement des langues et particulièrement des règles qui les régissent. Pour une raison tout à fait extérieure à cela, l'UNEF a remarqué la semaine dernière que le règlement de la scolarité avait subitement été modifié pour intégrer dans son article 26 une obligation, pour obtenir le bachelor, de posséder un niveau B2 en anglais, et cette obligation, croit-il, n'a pas été votée par ce Conseil ni par aucun autre. Seulement cet incident a été résolu et c'était apparemment une erreur du service informatique qui avait dû mettre en ligne un projet de futur règlement de scolarité. Seulement l'incident s'est reproduit puisque dans le premier document qui était disponible pour ce Conseil de direction, la note précisait bien dans sa remarque, d'où la correction qui a été apportée, que « le B2 étant obligatoire pour valider ce second bachelor... » Et la phrase continuait. Donc, cela pose un problème à l'UNEF, simplement parce que cela témoigne de la considération apportée à ce Conseil : après l'école de la communication, le certificat B2. Elle pense que cela témoigne d'une volonté tout simplement de la Direction d'instaurer cette certification.

Arnaud BONTEMPS souhaite savoir ce qu'il en est de cette volonté et avoir plus de précisions, ne pensant pas que ce soit juste deux erreurs, par hasard, dans la même semaine. Ensuite, il voudrait revenir sur le bilan des langues puisqu'il y a un taux de réussite qui est relativement satisfaisant et il voudrait féliciter la Direction d'avoir émis la volonté d'instaurer la gratuité de l'IELTS pour les masters 2. Il pense que c'est très souhaitable mais aussi qu'il est nécessaire aujourd'hui qu'on se pose la question de l'extension de cette gratuité, tout simplement parce que comme cela a été souligné, les 2^{ème} année en ont presque une obligation de scolarité s'ils veulent partir aux Etats-Unis, en Chine, en Australie. Avoir une évaluation à l'IELTS est quasiment obligatoire, mais puisqu'un certain niveau en anglais est nécessaire pour certains masters, il paraît inconcevable que Sciences Po ne donne pas les moyens à chacun de ses étudiants d'intégrer un master, le test étant payant à hauteur de 150€ en moyenne il le rappelle. Ensuite, il souhaite revenir sur la forte hausse de la demande de cours d'anglais, pensant que c'est très souhaitable et que cela montre l'attachement à ces cours. Seulement, il ne pense pas comme Monsieur SIMONIN que tous les étudiants soient attachés « aux carottes et aux bâtons » : l'autonomie qu'a développée cette réforme est très positive et il souligne que tous les étudiants ne sont pas sur la même ligne de ce point de vue-là.

Enfin, quant à la forte hausse de la demande en langue vivante numéro 2, Arnaud BONTEMPS pense qu'elle est très positive et se demande pourquoi ne pas redonner l'accès à la LV2 pour tous comme cela était possible il y a 4 ans. Pour lui, c'est une barrière qui a toujours été contestée et dont il ne croit pas qu'elle ait fait ses preuves, en témoigne actuellement selon lui le nombre d'étudiants en master 2 qui ont toujours un niveau B2. C'est pourquoi l'UNEF propose depuis plusieurs années de revenir dessus, d'autant plus que la note précise bien la volonté de réinvestir dans les langues et non plus (que) dans l'anglais. Enfin, Arnaud BONTEMPS conclue par une prolongation de la discussion abordée fin décembre sur les 10% d'étudiants en master 2 qui n'ont pas le niveau C1 en anglais. Il souhaite savoir ce qu'il en sera, quel type de décision éclairée, très précisément, la Direction souhaiterait apporter. Pour conclure, il désire revenir sur la remarque de Monsieur MAQUART, précisant qu'il est très souhaitable de se fixer un objectif, d'en fixer un à Sciences Po, que ce soit une politique volontariste qui soit développée de ce point de vue là et non seulement « des carottes et des bâtons ».

Richard DESCOINGS rappelle que c'est la première fois que l'on fait passer des tests. Il ne peut pas répondre précisément à Bruno MAQUART mais souhaite quand même apporter une touche d'optimisme en félicitant d'abord les étudiants de Sciences Po. C'est la première fois qu'il a été fait appel à une certification externe et la première chose qui apparaît c'est la qualité des étudiants de Sciences Po. Il aurait aimé que leurs élus puissent rendre cet hommage-là. C'est une belle chose que d'avoir ainsi progressé, notamment en anglais. Parler d'ambitions, d'objectifs, c'est une belle chose et il remercie le Conseil d'avoir décidé une évaluation externe à Sciences Po. Il précise que l'on devrait peut être de temps en temps dire bravo aux étudiants de Sciences Po et ne pas se contenter de dire « ils veulent ceci ou ils veulent cela »; ils ont formidablement réussi. Puisque les élus étudiants ne souhaitent pas le faire, lui souhaite le faire comme chef d'établissement. La deuxième chose qu'il souhaite préciser, et il laissera Hervé CRES répondre pour le reste, c'est qu'en aucun cas il ne peut, devant le Conseil, imaginer que des élus étudiants voudraient que par avance, on exerce une pression sur les décisions de jury d'attribution des diplômes. Il croit que c'est déjà bien que le directeur adjoint en charge des études dise que le cas des 13 étudiants qui n'ont pas montré le niveau exigé sera observé de façon éclairée, mais ne souhaite pas aller plus loin. Il ajoute que cela porterait atteinte gravement à l'indépendance des jurys, à leur souveraineté. Et il ne peut pas croire que l'UNI ou l'UNEF veulent porter atteinte à ce principe-là. Aussi, il assure, dans l'intérêt de ces étudiants, que la meilleure façon de faire en sorte qu'ils n'aient pas leur diplôme, en provenance de la Direction ou en provenance du Conseil de direction, soit une tentative de faire pression. Donc, pour lui il n'est pas possible de répondre à des questions dont l'objectif est de faire en sorte qu'il y ait des pressions sur les jurys en charge de délivrer les diplômes. Il tient là aussi à ce que ce soit dit par respect pour un principe extrêmement important dans les universités, par respect des étudiants également, il entend beaucoup ici ou là des accusations de brader alors donc s'il s'agit, en Conseil de direction, de décider par avance que les étudiants, même lorsqu'ils n'obtiennent pas le niveau requis aient le diplôme alors il pose la question de quoi s'agit - il ?

Hervé CRES aborde la question des objectifs, en procédant par étape. Pour l'instant, l'objectif très ambitieux est que tous les étudiants diplômables atteignent le niveau C1. Il pense qu'on peut se fixer des objectifs pour la campagne 2011. Le jour où cela sera acquis, il imagine faire en sorte qu'un maximum d'étudiants sorte avec un niveau C2 en anglais, qu'un maximum d'étudiants sorte avec la maîtrise de 3 langues vivantes. C'est pour lui absolument essentiel, un déterminant essentiel de la qualité de leur insertion professionnelle. Hervé CRES revient sur un problème soulevé par Henry SIMONIN qui a mis le doigt sur un problème assez particulier qui est le problème de la notation. Dans le passé, certains étudiants qui émergeaient à des notes de 16 ou 17 sur 20 se retrouvaient avec des grades ECTS C ou D, tout simplement parce que toute la classe avait entre 17 et 20. Il y avait deux raisons possibles à cela, le fait que les professeurs avaient jugé qu'ils étaient tous bons, le fait aussi qu'on avait constaté que les étudiants étaient réticents à passer dans la classe supérieure parce qu'ils espéraient, en restant blottis dans la classe de niveau inférieur, conserver de très bonnes notes, et donc ce n'était pas la meilleure façon de les faire progresser.

Pour les conférences d'anglais, a été tenté un autre système où les évaluations existent, mais de nature qualitative, et l'étudiant est encouragé à passer dans la classe de niveau supérieur dès lors que le professeur juge que c'est utile pour sa progression. L'absence de notation a aussi et soudain fait disparaître toute incitation au plagiat. Les outils numériques ont été expérimentés, s'adressant à Margarete STURM FOUCAULT, Hervé CRES dit voir que le Business Effects English ne donne pas la même satisfaction que The Road to IELTS. C'est justement tout l'intérêt des expérimentations selon lui, et précise que le second va être favorisé au détriment du premier. Concernant la communication autour des tutorats, il déplore, malgré les relances faites, que seuls effectivement 200 étudiants aient postulé, et peut-être la Direction peut-elle s'appuyer sur les organisations syndicales étudiantes pour mobiliser les étudiants. Il insiste sur le fait que ce service extrêmement généreux de Sciences Po soit offert à tout le monde, et souhaite que tous les étudiants y postulent. Pour les autres langues, comme l'étau a été desserré autour de l'enseignement de l'anglais, beaucoup d'étudiants accèdent à d'autres langues. Encore une fois, il veut essayer de faire un point d'étape à la fin de l'année, pour voir une année complète de réforme de l'enseignement de l'anglais, et l'impact sur les autres langues, avant de voir si on pousse l'avantage distinctif de la formation à Sciences Po en matière de maîtrise des langues, en permettant à d'autres étudiants d'accéder à d'autres langues dès lors qu'ils maîtrisent l'anglais à un niveau inférieur à celui de B2. Il propose de refaire un point plus tard.

Pour ce qui est de l'incident la semaine dernière, effectivement, il le déplore, ce malentendu a été immédiatement aplani, en Commission paritaire. Puis de nouveau, Arnaud BONTEMPS a souhaité rappeler l'incident. Hervé CRES lui dit effectivement qu'il y a une hypothèse de travail qui, il le propose, sera l'objet de groupes de travail communs à la Commission paritaire et au Conseil de

direction à l'automne prochain dès lors qu'il y aura une année complète de perspectives sur cette réforme, son impact sur l'enseignement des langues d'une part, et sur la certification d'autre part. Il annonce au Conseil que cette expérimentation de certification IELTS va être prolongée cette année, 4 à 5 sessions de certification sont programmées au cours du printemps jusqu'au mois de juillet. Il propose de refaire un point au Conseil de direction de l'automne sur les résultats de cette certification sur l'ensemble des diplômés 2010, ainsi il sera possible de voir dans quelle mesure sera extensible le dispositif, éventuellement au Bachelor.

Michel PEBEREAU fait observer que le Conseil de direction n'est pas l'instance adéquate pour évoquer une erreur administrative qui a été immédiatement reconnue et réparée dès qu'elle a été relevée ainsi qu'en attestent eux-mêmes les élus étudiants.

Arnaud BONTEMPS demande à Michel PEBEREAU si sa question appelle une réponse.

Michel PEBEREAU s'étonne que l'on mette en cause la façon dont la Direction traite le Conseil. Il considère qu'il n'y a aucun problème à cet égard. Et puis, il lui semble important de bien distinguer les sujets qui méritent d'être évoqués au niveau du Conseil de ceux qui ne le méritent pas. En ce qui concerne la réforme, il souhaite féliciter la direction des résultats obtenus et du compte-rendu qui en a été fait. L'enseignement des langues, et en particulier de l'anglais est un sujet que le Conseil considérerait comme essentiel.

Richard DESCOINGS remercie Richard Collins et toutes les équipes du département des langues.

Michel PEBEREAU fait de même et pense qu'on peut leur transmettre les félicitations du Conseil.

Les réformes prévues avaient suscité certaines inquiétudes qui avaient été évoquées au niveau du Conseil. Le bilan présenté permet de constater que leur mise en oeuvre s'est bien passée et que la situation évolue dans la bonne direction. C'est bien. Michel PEBEREAU constate qu'à moyen terme, il doit devenir incontestable pour les futurs recruteurs comme pour nos partenaires universitaires que la délivrance du diplôme de Sciences Po signifie une grande maîtrise de l'anglais par son titulaire. Passer par une certification externe aussi reconnue que celle qui a été choisie est un bon moyen de parvenir à cette fin.

IV. Information sur les nouveaux partenariats internationaux.

a) Exposé

Francis VERILLAUD présente son document, une liste d'accords et une autre de commentaires, comme convenu avec le Conseil.

Sur la liste, il y a 7 accords d'échange qui sont proposés, des échanges d'accord, des échanges d'étudiants, qui s'inscrivent principalement dans la question de la 3ème année à l'étranger et permettent de répondre aux demandes des étudiants, d'élargir le champ et les possibles. Le deuxième commentaire est qu'un des accords se trouve dans la ville de Zhuhai en Chine, qui est en fait dans la région de Shenzhen, entre Canton et Hongkong, une zone de développement accélérée.

Francis VERILLAUD veut dire un mot sur la 3ème année à l'étranger : le choix des étudiants vient d'être fait, pour la troisième année à l'étranger, pour partir à la rentrée prochaine, en septembre prochain. Il y avait environ 1000 étudiants qui voulaient partir pour faire un séjour d'études à l'étranger et sur ces presque 1000 étudiants, 6 sur 10 d'entre eux ont obtenu leur premier choix. Ils avaient la possibilité de demander 6 choix, 6 universités possibles sur une carte effectivement très grande grâce à ces accords d'échange. 6 sur 10 obtiennent le premier choix, 9 sur 10 obtiennent un de leurs 3 premiers choix ; tous les étudiants ont obtenu une destination de leurs choix hormis 17 à qui d'autres solutions ont été immédiatement proposées en concertation avec les chargés de mission pour correspondre aux projets des étudiants.

Michel PEBEREAU souhaite savoir combien d'habitants a la ville chinoise en question.

Francis VERILLAUD répond des millions.

Maxime SAADA se demande s'il y a des universités qui ne font l'objet d'aucune demande de la part d'étudiants de Sciences Po ?

Pour Francis VERILLAUD il y a des effets de mode d'une part et puis il y a des universités qui semblent moins attractives pour les étudiants. L'offre évidemment est plus importante que la demande, donc pour satisfaire tous les étudiants on essaie de faire en sorte qu'il y ait la meilleure adéquation possible entre cette offre et cette demande. Bien sûr il reste toujours des places dans des universités qui sont moins demandées que d'autres. Il remercie les étudiants pour le travail qu'ils font à l'attention des étudiants de 2ème année qui se préparent à partir en 3ème année. Il y a un travail de conseil qui se fait entre les étudiants qui mûrissent un projet. Ce projet est discuté avec les chargés de mission de la

direction des affaires internationales et l'objet justement est de faire en sorte que sur tel projet on puisse proposer en connaissance de cause un choix d'universités plus large que le choix initial de l'étudiant.

Michel PEBEREAU considère que le Conseil a donné son accord et a été informé correctement des nouveaux partenariats internationaux et que leur signature ne pose pas de problème.

V. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2010.

Eve ROBERT précise, il est écrit au 3^{ème} paragraphe de la page 8 : « des perspectives devraient être aussi fournies sur les doctorats communs et les diplômes cohabilités ». Elle estime qu'il y a un contresens et souhaite faire remplacer le mot « perspectives » par « informations ».

Le procès-verbal est adopté.

VI. Echange d'informations sur des questions diverses.

En l'absence de questions diverses, Michel PEBEREAU remercie donc le Conseil de ses décisions et lui donne rendez-vous le lundi 15 mars à 8h30 pour une nouvelle réunion.

La séance est levée à 9h45.